

31 juillet 2010 06h00

## Prémisses de casino

L'histoire des casinos à Royan est indissociable de celle du développement balnéaire.



La première mairie, en 1837. REPRODUCTION DR / COLL. P. L. BOUCHET

Depuis près de deux cents ans, l'histoire de Royan se confond avec celle des bains de mer. Durant tout l'été, le musée municipal rend hommage à cette saga dans une exposition consacrée à Pontaillac. Guy Binot vient de réaliser un ouvrage aux éditions Bonne Anse. « Sud Ouest » vous propose d'en découvrir certains aspects méconnus.

### Indispensable lieu mondain

« Le succès des stations balnéaires fréquentées par une élite sociale, que ce soit Brighton ou Dieppe, a toujours dépendu du mélange indispensable des bains thérapeutiques et d'un établissement mondain où cette clientèle oisive et fortunée peut poursuivre la vie sociale à laquelle elle est habituée. Ces établissements de bains s'ouvrent à Dieppe en 1822, à Boulogne en 1825, avec des installations luxueuses, fumoirs, salles de bal, cabinets de lecture et jardins, offrant théâtre et concerts. Mais c'est surtout celui de La Rochelle qui fait concurrence à Royan depuis 1826. L'idée d'un établissement semblable fait son chemin. Le maire Bonpieyre, pour réagir contre l'absence de distraction, met une salle de sa mairie, située en plein centre, à la disposition des baigneurs qui peuvent s'y réunir en cas de mauvais temps et y danser en soirée. Cette heureuse initiative connaît immédiatement un vif succès et attire une riche clientèle qui ne compte pas se limiter aux seuls bienfaits thérapeutiques des bains et aux promenades bucoliques au bord de l'océan. La mise en vente de la belle maison à Foncillon de l'Anglais Thomas Wildman, avant son départ pour l'Angleterre à la suite du décès de son épouse, va précipiter la création d'un véritable établissement de bains. »

« La saga des bains de mer », par Guy Binot (45 €), éditions Bonne Anse. Exposition « Je reviens toujours à Pontaillac », jusqu'au 26 septembre au musée municipal de Royan (31, avenue de Paris). Renseignements au 05 46 38 85 96.

© www.sudouest.fr 2010